L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Paroisse et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 30 NOVEMBRE 1836.

PAR LA MALLE EXPRESSE.

Par la *Malle Expresse*, arrivée hier, nous avons reçu de nos correspondans du Nord, les feuilles d'épreuves de New-York du 21 novembre, Philadelphie du 22, Baltimore 22, Boston 19, et du 22 de Charleston.

Nouvelles récentes de Malaga.

Le brick *Granite*, parti de Malaga le 17 octobre et arrivé à Charleston le 22 du courant, annonce que les troupes de Don Carlos, qui, d'après les dernières nouvelles que nous avons publiées, se trouvaient à une très petite distance de Malaga avaient retraité, sans y avoir fait aucune attaque; les habitans de cette ville travaillaient à la construction de fortifications afin de pouvoir se défendre contre les attaques qui pourraient survenir postérieurement.

Il n'y avait eu aucun arrivage d'Angleterre ni de France.

La Banque de Nahant à Lynn, dans le Massachusett a été obligée de suspendre ses paiemens par suite de la banqueroute de son président.

L'argent continuait à être très rare à Philadelphie le 22; on en donne pour cause la grande quantité de billets en circulation; on attend avec impatience le 1er. de janvier, jour fixé pour la distribution de l'excédent du revenu des Etats-Unis.

La majorité de Van Buren dans la Pennsylvanie est de 4364 voix.

Dans l'Etat de la Virginie la majorité de Van Buren est jusqu'à présent de 5,160; il n'y avait plus que les retours de seize comtés à recevoir.

Notre correspondant du *Baltimore Patriot* nous dit: en date du 18 courant: "Nous n'avons rien d'important à vous communiquer. L'honorable John Bell, membre du Congrès est arrivé ici, ainsi que M. Van Buren. Les membres qui demeurent à une grande distance commencent à se rendre à Washington pour se trouver à l'ouverture du Congrès.

LE TARIF—(Suite.)

Il est un fait notoire dont personne au monde ne saurait contester l'évidence, et que nous nous plaisons à citer ici avec un sentiment d'orgueil national: c'est que de tous les gouvernemens, aussi bien du nouveau que de l'ancien continent, il n'en est pas qui offre un aspect plus prospère et dont l'avenir soit entouré d'autant et de si brillantes perspectives que celui des Etats Unis du Nord. Soixante années se sont à peine écoulées depuis le jour où le premier cri d'indépendance s'est fait entendre en Amérique que nous voyons déjà la puissance et la richesse de la nation assises sur des bases dont la solidité est incontestablement démontrée et dont l'existence ne peut être que le résultat de l'excellence de notre charte constitutionnelle et de l'industrie extraordinaire du peuple Américain. Soixante années ont suffi pour donner au pays une forme de gouvernement dont la perfection n'est plus un objet de doute; étendre ses relations commerciales et politiques avec toutes les nations connues de l'univers; développer dans son sein toutes les ressources que l'on peut attendre d'une terre riche et fertile et d'une population active, entreprenante et souverainement laborieuse; payer la dette publique, dont le chiffre était exorbitant; soutenir avec gloire et triomphe plusieurs campagnes contre une nation qui, depuis des siècles, tient l'Europe en échec par sa marine redoutable, et forcer des millions d'Indiens belliqueux à évacuer un territoire qui devait enfanter des miracles mais qui n'aurait pu le faire tant qu'il y eût existé de communauté entre la paresse et l'industrie, entre le génie créateur et un esprit de dévastation.

Mais tandis que le gouvernement opérait ses prodiges, le peuple de son côté faisait les siens. Des milliers de villes, villages et hameaux ont été bâtis comme par enchantement au sein des forêts jusqu'alors impénétrables; un système bien entendu de colonisation a livré à l'agriculture ces terres désertes ... ; partout croissent d'abondantes moissons; l'état de notre commerce et de nos ressources agricoles est tel qu'aucun des royaumes de l'ancien monde ne peut plus se passer de l'Amérique, et qu'ils se disputent les uns les autres ces précieuses denrées, sources de richesse pour leurs manufactures et d'une existence durable pour la classe infortunée de leurs populations.

A quoi faut-il donc attribuer la cause de cette prospérité toujours croissante qui semble se complaire depuis un demi siècle à répandre ses faveurs sur tous les points de la confédération américaine? Où devons-nous chercher la raison de cette stabilité et de cette omnipotence qui caractérisent le gouvernement des Etats Unis et qui font de lui l'égal sinon le premier de tous les gouvernemens de la terre? C'est sans doute et avant tout dans la bonté de nos institutions, et dans ce principe de libéralisme qui gouverne la masse de la nation et qui tend à l'éclairer de plus en plus sur ses besoins et ses véritables intérêts que nous trouverons les élémens de la grandeur actuelle du pays. L'excellence de nos institutions découle de ce système bien calculé d'économie, qui établit non pas les dépenses publiques sur les revenus, mais les revenus sur les dépenses; de sorte que le peuple, dont les contributions annuelles sont justement ce qu'il faut qu'elles soient, a dévolu à lui seul des fruits de son industrie se livre avec constance à cette foule de travaux qui doivent enrichir et servir de bases à la splendeur et à la puissance du pays.

Un tarif scrupuleusement basé, sur les besoins et les ressources d'une nation, c'est à dire, propre à donner le plus grand essor possible tant à son commerce d'exportations qu'à celui d'importations est donc la première source de bonheur pour une contrée, quelle que soit d'ailleurs son mode de gouvernement. Et lorsque l'équilibre est parfaitement établi entre ces deux genres de commerce, s'imaginer que, des réductions à faire, apportées dans le chiffre des impositions sur les denrées étrangères doivent avoir pour résultat infaillible et constant de verser une plus grande somme de bonheur sur la masse des citoyens serait assurément une de ces anomalies politiques les plus étranges qui puissent jamais entrer dans le cerveau d'un législateur, d'un philosophe ou d'un homme d'état. Cette anomalie serait d'autant plus grande et plus palpable encore, que, pour une contrée comme les Etats-Unis, susceptible de tout produire, par la fertilité de son sol et la variété de son terroir, et dont les habitans sont doués de cet esprit d'observation et de persévérance capable de tout entreprendre avec succès, ce serait d'avance détruire tout ce que la nature a fait pour elle et tuer l'industrie naissante de sa population que d'admettre gratuitement ou trop libéralement les productions de l'étranger.

En effet: bien que le gouvernement des Etats-Unis n'ait plus rien à desirer quant à ses formes et à l'excellence de sa nature, il n'en est pas de même de l'industrie territoriale. Elle a besoin de longues années et de travaux assidus pour acquérir tous les développemens et toute la vitalité dont elle est susceptible. Ce n'est que graduellement que les arts libéraux ou mécaniques se perfectionnent. L'agriculture elle même qui semble être du domaine du premier venu tire ses plus grandes richesses plutôt du fruit de l'expérience que du génie ou de l'activité du cultivateur.

Faut-il maintenant parler de l'industrie manufacturière? Devons nous dire que pour qu'elle obtienne en Amérique toute l'importance qu'elle comporte, et pour qu'elle retire de ses sueurs tous les avantages imaginables il faut peut être un laps de temps plus considérable encore, en raison de la population, qui, n'étant pas assez forte, porte la main d'œuvre à un prix trop élevé et la valeur actuelle des divers élémens secondaires dont l'usage est indispensable pour la fabrication des étoffes à un taux exorbitant? Une diminution trop inconsidérée dans le tarif, aurait donc pour résultat ou d'étouffer tout d'un coup le germe de l'industrie agricole et manufacturière, ou de retarder de long tems encore l'époque à laquelle ces deux branches de nos ressources territoriales pourront supporter la compétition avec les produits de l'étranger, et trouver des débouchés avantageux dans tous les pays avec lesquels nous avons établi des relations commerciales.

Il est aisé de voir d'après les raisonnemens que nous venons d'établir et qui nous semblent concluants, que le gouvernement des Etats-Unis n'étant pas même besoin d'un revenu proportionné aux dépenses qu'il est encore dans la nécessité de faire pour agrandir sa marine, fortifier ses frontières, augmenter le chiffre de son armée et pourvoir à toutes les améliorations d'une nature générale, encore serait-il qu'il devrait regarder à plusieurs fois avant que de se permettre de toucher au tarif pour y opérer une nouvelle réduction. Ce n'est donc, (et nous souhaitons ardemment qu'il en soit ainsi) qu'après avoir mûrement réfléchi sur l'avenir réservé aux différens Etats de l'Union et scrupuleusement examiné quels sont les moyens dont il doit faire usage pour obtenir ce résultat qu'il devra [illegible] ... ment toute réduction ne peut être que ... à caduire plutôt à ... l'élan de l'industrie louisianaise qu'à soulager le peuple, en diminuant la ... de ses impositions directes.

Mais n'oublions pas des préjudices qui peuvent naître pour l'industrie territoriale d'une nouvelle réduction dans le tarif n'est pas le seul sous le quel nous devions examiner la question. Il est un autre point non moins important à considérer: C'est celui de l'équité qui doit présider à une semblable mesure. Comment pourons nous admettre que quelle que soit le degré de prudence et d'intégrité que les mandataires de la nation mettront à établir la chose sur les bases les plus conformes à la justice, il ne résulte pas de cette réduction des inconveniens et des torts tellement graves qu'ils suffiront pour compromettre le bien être et la prospérité future de quelques unes des parties de la république.

Jetons en effet un coup d'œil attentif sur les différentes sortes d'industrie de la population des Etats et nous comprendrons facilement quelle peut être la nature de ces torts ou de ces inconveniens. Le nord et le nord-est sont principalement manufacturiers, quoique l'agriculture contribue en grande partie à leurs richesses territoriales. Le Sud, le Sud Ouest et plusieurs Etats de l'Est tirent tous revenus de leurs produits agricoles. Les métaux, le grain, les provisions et quelques produits grossiers de manufactures, tels que toile, coton et corde d'emballage, voila sur quoi reposent les ressources de l'Ouest. Et bien, pour qu'aucun Etat n'ait à se plaindre d'une injustice ou d'un acte susceptible de heurter ses intérêts et peut-être même de tuer son avenir, sur quelle bases posera-t-on la réduction projetée? Cette réduction s'opérera-t-elle sur les produits de l'agriculture, une moitié de l'Union serait ruinée en bien, elle éprouverait des pertes énormes, qui graduellement, appauvriraient les citoyens et leur rendraient plutôt onéreux que profitable le fruit de leurs laborieux travaux? Diminuerait-on le taux des impositions sur les articles manufacturés, que dirait, que ferait tout le nord en masse? Il crierait comme de droit à l'injustice et tous ses beaux rêves de grandeur, de gloire et de puissance se verraient en un moment évanouis parce qu'il aurait paru convenable à quelques législateurs imprudents, mûs néanmoins par des motifs louables, de diminuer d'un cent le prix d'une yarde de coton ou de toile dans l'intérêt de la généralité du peuple.

Nous ne nous le dissimulons pas: la question du tarif est une des plus épineuses qui puissent se présenter à l'homme d'état. C'est un écueil dangereux où bien souvent la science du législateur est venue faire naufrage. Convaincu de toutes les difficultés qu'elle offre nous n'avons pas cru devoir entrer dans trop de spécialités, craignant de succomber nous même sous le poids d'un fardeau trop lourd à porter; aussi n'est-ce que superficiellement et d'une manière générale que nous avons abordé la question; laissant à la sagesse du congrès, le soin de faire le reste. Cependant quelque bref que nous ayons été, nous pensons avoir jeté quelques jalons sur un chemin difficile à parcourir mais qui pourront être d'une utilité plus ou moins grande pour ceux qui sont légalement appelés à parcourir la route entière. C'est à la presse des divers états de la confédération à s'adjoindre à nous pour éclairer les mandataires de la nation sur les vrais besoins du pays. Identifiée pour ainsi dire elle même avec ces besoins, elle doit faire entendre sa voix lorsqu'il s'agit d'une mesure dont l'adoption trop brusque pourrait compromettre à tout jamais les brillantes destinées de la république américaine.

Quant à nous, redoûtant de graves préjudices pour l'industrie louisianaise, on nous verra toujours à notre poste et employer tous nos efforts pour conjurer l'orage qu'une nouvelle réduction dans le tarif pourrait faire éclater sur le pays.

De l'annexation des Texas à l'Amérique Unie—No. 2.

En parlant hier de l'admission probable des Texas à la fédération américaine, nous considérions cet évènement sous le rapport des intérêts généraux des Etats-Unis; aujourd'hui nous avons à en examiner les conséquences pour l'Etat de la Louisiane. Ce n'est pas sans une certaine hésitation que nous abordons ce sujet délicat. Plusieurs circonstances graves envisagées sous différens aspects tendent d'ailleurs à compliquer la question de telle sorte, qu'elle exigerait, pour être traitée convenablement, et plus d'espace et plus de méditations. Nous allons cependant hasarder à cet égard une opinion basée sur notre conviction; et, sans prétendre l'imposer à nos lecteurs, nous la leur présentons seulement comme un moyen d'établir la leur, car nous croyons que l'on ne peut raisonner que par induction sur un fait tel que l'annexation des Texas, et que l'exemple même de celle des Florides ne saurait nous éclairer sur les effets à prévoir.

[illegible] un mot, la côte pourtant à la Louisiane sous certains rapports notoires, parmi lesquels la navigation intérieure tient le premier rang. Le grand fleuve qui la traverse la met en rapport avec les plus vastes et les plus riches contrées, et ses affluens nombreux sont autant de veines où circulent nos riches produits. Il n'en est pas ainsi des Texas; et quelque bien arrosée que soit cette contrée ses rivières ne lui permettent pas de navigation intérieure, et ce seul fait doit paralyser une partie de ses ressources. Une telle supériorité laisse à la Louisiane tout l'avantage aux émigrations qui, chaque année, la rendent plus populeuse; et sous ce rapport elle n'a pas de concurrence à redouter. Le territoire Texien est propre à la culture de la canne, mais ce pays à peine peuplé ne possède en réalité aucun des moyens qui pourraient concourir à fonder une industrie capable de nuire à celui-ci, surtout quand on considère ce qu'il a fallu d'années aux planteurs Louisianais pour arriver à des résultats satisfaisans.

Des terres propres à la culture des cannes ne sont qu'une des moindres conditions du succès; elles ne manquent pas dans les Florides, et pourtant jamais la Louisiane n'en a pris ombrage. Il en sera de même des Texas; la grande industrie sucrière ne pouvant être l'apanage que d'un pays riche en capitaux, cette industrie ne saurait échapper au pays où elle est naturalisée, pour se réfugier au sein de déserts où mille causes imprévues en doivent arrêter l'essor.

Mais, un obstacle d'une tout autre portée semble s'élever contre une prospérité aussi rapide que l'on voudrait la présenter pour inquiéter la Louisiane; c'est la difficulté de se procurer des bras suffisans pour se livrer à la fabrication des sucres sur une échelle tant soit peu considérable. Les planteurs des divers états à esclaves n'auront garde de s'en défaire, quand la valeur s'en élève chaque jour en raison de la difficulté de s'en procurer; difficulté que doivent accroître les mesures que prennent les puissances d'Europe, et l'Union Américaine elle-même, pour empêcher la traite. Il en doit résulter, d'une part, un soin particulier à ne se pas dessaisir des noirs que l'on possède; et d'autre part, l'impossibilité d'atteindre à la formation d'atteliers suffisans: c'est donc une vraie panique que l'on cherche à jeter parmi les planteurs, et qui tend seulement à les gendarmer contre une mesure qui pourrait être utile à la généralité de l'Union américaine, sans préjudicier, du moins dans ce sens, aux intérêts des sucriers. Nous ignorons, d'ailleurs, comment sera traitée cette question lors de la discussion qui s'élèvera dans le Congrès, au sujet de la réunion demandée. Nous ne doutons pas qu'un parti puissant ne conteste aux Texiens le droit de rétablir un usage aboli par leur précédente constitution; et que cette opinion, qui paraît être celle des publicistes anglais et français, ne prenne assez de faveur pour entraver l'admission des Texas à la fédération américaine; admission soumise, comme on sait, à certaines conditions parmi lesquelles celle de la tolérance de l'esclavage est sujette à contestation, ainsi que cela s'est vu lors de l'érection du territoire du Missouri en état.

Il est donc nécessaire de considérer les intérêts de la Louisiane dans les deux hypothèses: or, dans le cas où l'esclavage serait admis aux Texas, les intérêts du Sud auraient une garantie de plus, et, sous ce point de vue, notre Etat trouverait un avantage réel dans l'annexation proposée. Dans le cas contraire, nous cesserions d'avoir aucun motif de redouter une concurrence quelconque sur le marché des sucres, tandis que nous y gagnerions sur celui des cotons. Cette dernière production peut, il est vrai, prospérer sous la main du cultivateur blanc; mais alors il serait plus difficile encore de se procurer un nombre de bras qu'il ne le serait de se procurer des nègres; et cette culture, comme on voit, serait loin de pouvoir nuire à l'importance de celle de la Louisiane, dont les cotons sont appréciés sur tous les marchés d'Europe.

C'est, nous l'avouerons, la seule branche d'industrie agricole sur laquelle puisse un jour s'établir quelque rivalité, mais la Georgie, le Tennessee fournissent aussi de nombreuses balles, et l'on ne s'aperçoit pas que les cultivateurs de la Louisiane en souffrent? Nous sommes donc persuadés que, tant sous le rapport de la culture, soit des cannes, soit des cotons, les intérêts des Louisianais soient en rien compromis dans cette question, sous quelque point de vue qu'on l'envisage; et nous croyons même que le voisinage d'un Etat devenu américain, doit offrir un grand débouché pour les bestiaux des Opélousas et des Attakapas. Nous craindrions de fatiguer nos lecteurs en entrant plus avant dans cette matière, et nous nous réservons de traiter demain la même question, sous le rapport des intérêts de la Nouvelle-Orléans.

Extrait d'une lettre datée de Bonnaeux, 18 octobre 1836.

Le navire Jupiter, sorti le 5 octobre, pour la Nouvelle-Orléans, est en relâche dans les pertuits.

Le mauvais tems continue, les navires Anne Louise, Arpocrate et Hermine Fortunato, attendent un vent favorable pour appareiller.

[illegible] ... Banque d'Angleterre à élevé à 5 ... le taux de son escompte, et sur laquelle cette institution a voulu ainsi donner l'éveil, commence à se caractériser en Angleterre par une dépréciation générale des effets publics. Les évènemens d'Espagne et de Portugal sont venus accélérer la chute des fonds. La Bourse d'Amsterdam a vivement ressenti le contre-coup de ce qui se passait à Londres, parceque là aussi la Banque avait cru devoir hausser le taux de son intérêt. Les fonds hollandais ont baissé presque autant que les fonds espagnols. En résumé, tout s'est aussi manifesté à Paris, mais à un degré moindre.

Les embarras des transactions de Bourse annoncent toujours l'approche d'embarras commerciaux. Il y a donc lieu de craindre que l'industrie anglaise n'éprouve prochainement l'un de ces chocs qui ont déjà si souvent interrompu le cours de sa prospérité. La confiance publique est visiblement ébranlée en Angleterre; les capitaux se retirent, les canaux de la circulation se resserrent; beaucoup d'hommes hasardeux ou simplement hardis auront de la difficulté à faire face à leurs engagemens. Ces créations nouvelles de voies de communications et de manufactures, qu'énumérait il y a quelques mois le Chancelier de l'Echiquier, sont en danger d'être suspendues. Il ne faut pourtant pas s'exagérer le péril. Il y a beaucoup de motifs pour que, même en Angleterre, la crise soit passagère, et ne soit signalée par aucun des désastres qui ont marqué 1815-16 et 1825-26.

C'est une justice à rendre à l'esprit d'entreprise, qu'il s'éclaire tous les jours et profite des fautes qu'il a faites dans d'autres temps. Certes, depuis deux ans il s'est montré audacieux dans la Grande-Bretagne. Il y a cinq mois, le chancelier de l'échiquier annonçait à la Chambre des Communes que la valeur des constructions et des mécaniques destinées à de nouvelles fabriques de cotonnades s'élevait à 100 millions, et il s'en félicitait plus peut-être que ne le permettait la prudence. Il est possible qu'une partie des filatures fraîchement bâties reste quelque temps sans emploi. Il est présumable aussi que l'engouement des chemins de fer aura compromis quelques fortunes; si, par exemple, il est probable que ceux qui ont acheté des actions du dispendieux chemin de fer de Londres à Birmingham, à 60 ou 80 p. 100 de prime, éprouveront des mécomptes. Cependant l'ensemble des opérations commerciales et industrielles de la Grande-Bretagne, dans ces derniers temps, a été judicieusement combiné. Les manufactures anglaises doivent continuer à se développer; donc les bâtimens et les machines qu'on a pu construire en surabondance depuis deux ans, trouveront un emploi un peu plus tôt ou un peu plus tard. Les chemins de fer qui s'y construisent sont, en général, sagement déterminés et doivent produire des bénéfices. Les crises commerciales ne sont formidables qu'autant que la spéculation a porté à faux et qu'elle a gaspillé les ressources du pays. En 1825-26, il y avait de bonnes raisons pour que la secousse fût terrible. De vastes capitaux avaient été enlevés à l'Angleterre pour l'exploitation des mines du Mexique; ou pour aller remplir, sous le titre mensonger d'emprunts, les coffres épuisés des colonies espagnoles émancipées. D'immenses amas de marchandises avaient été expédiés sans discernement dans tous les ports de l'Amérique du Sud et n'y trouvaient pas d'acheteurs. Le pays avait fait des opérations mauvaises, ruineuses; la crise les constata et les liquida. Cette fois, aucune des extravagances de 1825-26 n'a été recommencée: il n'y a pas eu d'affaire désastreuse en soi, et devant inévitablement donner en fin de compte une perte sèche. On est donc fondé à croire que la crise se réduira à un temps d'arrêt, funeste à quelques uns peut-être, pénible pour tous mais dont la sagacité et le sang-froid britanniques, aidés de l'appui de la Banque d'Angleterre et du gouvernement, sauront abréger la durée et auront bientôt effacé la trace.

En second lieu, l'une des causes de la crise est extérieure à l'Angleterre, n'a réellement rien de commun avec la direction prise par l'industrie anglaise, et ne peut avoir qu'une influence essentiellement passagère. Un transport d'espèces assez considérable s'opère aujourd'hui d'Europe en Amérique. Les indemnités payés aux Etats-Unis par la France et les Deux-Siciles ont exigé le déplacement d'une certaine quantité d'or. La Banque des Etats Unis a emprunté, tant à Londres qu'à Paris, 37 millions qui lui ont été expédiés en or. D'autres valeurs considérables, toutes en or, ont pris la même route, soit pour le compte des Etats, soit pour celui des particuliers et des compagnies financières; il y a deux raisons pour que l'or se transvase ainsi du vieux Monde dans le nouveau: lo le taux de l'intérêt se tient depuis un an en tre 1 1/4 et 1 1/2 par mois, 15 à 18 pour 100 par an dans les principales villes commerciales de l'Union américaine; dès lors les capitaux étrangers y sont naturellement attirés; 2o le général Jackson et ses amis s'appliquent depuis 1833 à réformer les système financier du pays et à substituer les métaux précieux au papier-monnaie. Entre autres mesures ils ont augmenté la valeur légale de l'or. En France l'or vaut quinze fois et demie l'argent; les Etats-Unis ont récemment adopté le rapport de seize. Tout nouvellement enfin le général Jackson a ordonné aux receveurs des deniers publics de ne prendre que des métaux en paiement des terres publiques; et les ventes de ces terres ont lieu maintenant sur le pied de 50 millions par an.

D'un autre côté il se trouve précisément que l'Angleterre subvient, à peu près seule, à l'exportation de l'or. Elle est le grand marché, le seul marché de l'or en Europe. La majeure partie de la monnaie des autres peuples européens se compose d'argent; l'Angleterre n'a pour ainsi dire d'autre monnaie métallique que l'or. L'argent n'a cours en Angleterre que, comme appoint, comme le cuivre chez nous. Il existe ordinairement en Angleterre 900 millions à un milliard en or. Enfin c'est la Banque qui a dans ses caves le principal dépôt d'or du pays. On s'est donc adressé à elle pour se procurer l'or qui devait être envoyé d'Europe aux Etats-Unis. C'est de ses coffres ... ; voyant son numéraire diminuer, a dû restreindre ses escomptes et élever le taux de l'intérêt pour réduire sa circulation de papier. C'est ainsi que l'état financier de l'Union américaine a réagi sur la situation commerciale de l'Angleterre. Mais encore une fois, cette cause de perturbation est transitoire. Elle ne devrait inspirer d'inquiétudes sérieuses sur l'avenir immédiat du commerce européen en général, qu'autant qu'une catastrophe industrielle éclaterait au Etats-Unis, et malgré l'élévation du taux de l'intérêt chez les Américains, l'on ne voit pas qu'ils en soient menacés.

En cette circonstance, la situation commerciale de la France est fort rassurante. Il n'existe en France aucun motif de crise, parce qu'aucune spéculation imprudente ne s'y est organisée sur une grande échelle. Notre industrie est prospère, mais ce n'est point d'une prospérité factice. Il n'y a rien en cette année chez nous qui ressemblât à la frénésie de 1825-26 pour les terrains à bâtir et les constructions. Nos commerçans et nos manufacturiers ne s'étant point écartés des limites de la prudence, n'ont point à s'effrayer et ne s'effraieront pas. La Banque de France, qui est parfaitement pourvue de numéraire et qui n'a pas un excès de billets en circulation, n'est nullement tentée de modifier le taux de son escompte. Il est incontestable que toute secousse industrielle qui ébranlerait le commerce anglais s'étendrait jusque sur le nôtre; mais l'orage passerait sur nos têtes sans produire de dégâts sérieux, puisqu'il ne nous surprendrait pas au milieu de périlleux écarts; et répétons que, même en Angleterre, tout autorise à croire qu'il ne dépassera point les proportions d'une bourasque accidentielle. (*Journal des Débats.*)

JOURNAL MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Navire Vaillant, Fabre, Havre, J Mager capt
Bat à vap Passenger, Embree, Nashville,

Arrivés.

Bat à vap Dan. O'Connell, Shannon, de Memphis.
Bat à vap Ellen Douglass, Riley, de Natchez.
Bat à vap Arkansaw, Hosea, de Cincinnati.
Bat à vap Heroine, McEinney, de Louisville.
Bat à vap Ostego, Loakrum, de Louisville.
Bat à vap Comet, Crosb, de Cincinnati.
Bat à vap Fort Adams, Palmer, de Natchez.
Bat à vap Commerce, Mahé, du Bayou Sarah.
Bat à vap Hawk, Elliott, de Monroe.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 1er Décembre 1836,
La première représentation de
Une aventure sous Charles IX.
Drame nouveau en 3 actes, de Frédéric Soulié.
Précédé de
LA LETTRE DE CHANGE,
Opéra comique en 1 acte.
On commencera à 6½ heures.

Théâtre St. Charles.

Quatrième début de Madame Shaw, et troisième de celui de Mr Barton.

Ce soir, mercredi, 30 nov. le spectacle commencera par la comédie de
SCHOOL FOR SCANDAL.
Charles Surface, Mr Barton.
Lady Teazle, Mde Shaw.
Suivi d'une grande ouverture de Der Freischutz.

Le spectacle sera terminé par la petite pièce, intitulée
YOUTHFUL QUEEN.
Steinberg, M Barton Christine——Mde Shaw.

Incessamment l'opéra de "La Cenerentola."
Les personnes qui ont retenu des loges pour l'opéra italien, sont priées de venir prendre leurs billets au Bureau de Location.

Association Catholique de la Nouvelle Orléans pour venir au secours des Orphelins.

L'ASSEMBLEE mensuelle des Membres de cette Société sera tenue Dimanche prochain, à 4 heures de l'après midi, dans la salle d'Ecole publique, rue Condé, entre les rues des Ursulines et de l'Hôpital. On prie les membres de s'y rendre ponctuellement. Par ordre du Président,
30 nov J. A. McKAY, Secrétaire.

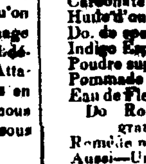

LE soussigné vient de recevoir par la barque Hercules, et les arrivages précédents, un assortiment complet de MEDECINES, Parfumeries, parmi lesquels sont les articles suivants:

Chlorure de soude de Labarraque; Sirop de salsepareille de Carpenter; Pâte pectorale de Regnauld; Jode; Hydrate de potasse; Acide tartrique; Carbonate de soude; Huile d'ours et de pied de bœuf; Do. de sperm, 1re. qualité; Poudre de Seidlitz; Indigo Espagnol; véritables Pilules de Lee; Poudre superfine; Pommade Française; Pommade Macassar; Eau de Fleur d'Orangers; Do Rose; do Cologne de Juan Marina Farina, grandeurs assorties; Remède pour la fièvre tremblante, garanti guérir; Aussi—Un assortiment complet de fioles à 1 once à 8 onces, courtes et longues, arrangées en paquets de grosse, ou plus selon le désir des acheteurs.
TRINCHARD, Pharmacien,
30 nov—4 encoig. des rues Condé & Bourbon.

BEURRE de Ponset—29 barillets, en débarquement et à vendre par L. D. C. WOOD,
30 nov 22, rue Poydras.

[illegible]	[illegible]	[illegible]	18 oct
New York	23 nov	Londres	15 oct
Philadelphie	23 nov	Liverpool	15 oct
Baltimore	22 nov	Paris	15 oct
Washington	16 nov	Hâvre	16 oct
Charleston	20 nov	Bordeaux	12 oct
Havane	10 nov		

COMMERCIAL.

VENTES DE COTON HIER.

250 balles Mississipi			15 1/4
362	do	do	14 1/2
200	do	do	15
44	do	do	16 3/4
303	do	do	prix inconnus.
36	do	do	do
800	do	Ido et Louisiane	16 1/2
100	do	do	16
200	do	District de l'Ouest	14 1/2
30	do	do	14
31	do	Texas	15
3,136			

ETAT DU COTON

Existences sur place et à bord de nav jusqu'au 28 novembre	111,586 balles
Reçu hier,	4817 "
	116,403 "
Exporté hier	1,822 "
Existences en mains et à bord de nav.	114,581 "

Prix Courant du Coton et des Produits.
28 Novembre.

COTON	Choix	.00 17½ à 00 18½
	Bon 1re. qualité	.00 16½ à 00 17½
	Dito 2d. dito	.00 15½ à 00 16
	Moyen	.00 14½ 00 15
	Ordinaire	.00 13½ à 00 14
SUCRE	Nlle.-Orléans	.00 5½ à 6
MELASSE		.00 30 à 00 00
TABAC	1re qualité	.00 4 à 00 5
	2de. qualité	.00 3 à 00 4
	Croisé	.00 2 à 00 3
	Cube	.00 4½ à 00 5½
FARINE		9 25 à 9 50
PORC	Clair	— 00 à — 00
	Mess	26 00 à 27
	Prime	21 00 à 28 50
	Plât-Côté	.00
JAMBON	Fumé	.00 11 à 00 14
	Côtés	.00 14 à 00 14½
	Epaules	.00 8 à 9
	Plât-Côtés	.00 11½ 00 12
BŒUF	Mess	.16 00 à 17 00
	Prime	.00 12 à 12½
GRAISSE		.00 14 à 00 15
BEURRE	Du Nord	.00 22 à 00 25
MAIS		.00 80 à 00 88
AVOINE		.00 62½ à 00 —
WHISKEY	rectifié	.00 39 à 00 40
	Commun	.00 37 à 38 —
TOILE	D'emballage	.00 26 à 00 27
CORDE	D'emballage	.00 10 à 00 12
PLOMB, en saumons, les 100 liv.		5 87½ à 00

New York, 21 Novembre.
Aucun changement à faire dans nos prix depuis notre dernier rapport.

Ventes d'Actions.

300 actions Banque des Etats-Unis	$117½ à 118½
93 Banque de l'Etat de N. York,	107 à 107½

Philadelphie, 21 novembre.
Ventes d'Actions.

100 actions Banque des Etats-Unis.	117 3/4
50 "	118 1/2
19 novembre.	
30 actions Banque des E. Unis	118

St. Louis, 17 novembre.

Nos prix courans sont, à quelques exceptions près, les mêmes que ceux de la semaine dernière, et quoique nous touchions à la clôture de la navigation et du trafic des hauts, les affaires ont été très animées. L'argent est toujours rare, et il se fait peu d'avances pécuniaires sur les consignations.

Café—Il y a eu une légère amélioration dans les prix de la première qualité, en conséquence du peu qui existe actuellement sur le marché; il est bien entendu que nos quotations de 16 cts. n'ont rapport qu'à la première qualité.

Farine—La demande pour le commerce de Galena ayant cessé, nous avons à noter une baisse de 50 cts. Ce changement date de la semaine dernière.

Fer—Attendu son extrême rareté, le fer en feuilles s'est vendu 20 cts. la livre, et la tolle pour tuyaux de poële, 25.

Plomb—Nous n'avons ont parler que d'une vente de 300 saumons, effectuée cette semaine à $5 50; nous continuons nos quotations sur ce taux.

Sel—De toutes les qualités est rare et maintient à nos cours. Le Kanawha atteint 75 c.

Bled—Est arrivé en quantités considérables ces jours derniers; au commencement de la semaine, des ventes ont eu lieu à $1 37½ et $1 40, mais, en conséquence de la baisse qu'a éprouvée la farine, nous avons à annoncer une déclinaison dans nos cours.

Mobile 26 novembre 1836.
Ventes de Coton.

23 balles Alabama,		16
6 "	"	17
32 "	"	17
23 "	"	17

Mobile, même date.
Revue du marché, pour la semaine terminée le 25.

Coton—Les ventes de la semaine dernière ont été très limitées et l'on considère le stock offert et les dispositions ... des détenteurs, pour remplir des contrats d'affrètement; ce fait joint à l'insuffisance du stock, contribua au maintien des prix, qui, comparés à ceux des autres marchés, furent jugés trop élevés par les courtiers. Ces causes ayant partiellement cessé, au commencement de la semaine, une baisse d'environ 1/4 le c. a eu lieu. Les ventes des trois premiers jours de la semaine se sont élevées à environ 1300 balles. Mercredi, des avis de Liverpool du 14 octobre ont été reçus; ils représentent ce marché comme étant calme, avec une baisse de 1/8 à 1/4 d. sur le coton de toutes les descriptions; ces nouvelles n'ont pas peu contribué à jeter une sorte de dépréciation sur notre marché, et à rendre les acheteurs moins désireux de traiter pour de grands partis.

Les affaires la semaine dernière, dans la ligne des groceries et des différens produits du marché, ont été bonnes, et tout considéré, les prix ont été pleinement maintenus, à quelques exceptions près. L'état de baisse de nos rivières, qui n'avaient éprouvé qu'une faible crue par les eaux pluviales, continue à paralyser ce commerce extensif que l'époque avancée de la saison devrait garantir.

Toile d'emballage—Les remarques de la semaine dernière sont applicables à celle-ci. L'article est extrêmement calme et le stock est considérable. Ventes, Kentucky 23c., Dundee 25. Pas d'importations.

Corde d'emballage—Petites ventes de Kentucky 14c. Celle du Nord est calme à 12c. Le stock continue fort, avec une addition cette semaine, de 434 rouleaux, du Nord principalement.

Café—Comme à nos derniers avis, calme et fréquemment offert à 12 et 13 c. pour le Havane, sans trouver preneur. Rio 11 à 12½ cts.

Farine—Les prix ont éprouvé une autre hausse, cette semaine, et les transactions s'élèvent à 2 ou 300 barils de l'Ouest, $11 50 et 12. L'approvisionnement est faible. Reçu cette semaine, 440 barils.

Les négociants et les citoyens de la Nouvelle-Orléans en général, qui sont en faveur de l'établissement d'une communication directe avec les ports d'Europe, par le moyen de paquebots à vapeur ou autres, ainsi que ceux qui pensent à appliquer les mêmes moyens de communication entre notre port et les Etats Mexicains et avec l'Amérique du Sud, sont invités à assister à une assemblée qui aura lieu à cet effet, au Merchant Exchange, rue Royale, jeudi 1er. décembre prochain, à sept heures du soir, à l'effet de nommer des commissaires pour organiser une compagnie sous le titre de *Compagnie de navigation à vapeur de l'Océan*; pour recevoir des souscriptions, et présenter une pétition à la législature à sa prochaine session à l'effet d'obtenir un acte d'incorporation, et une souscription de la part de l'Etat d'au moins la moitié du capital; et de pétitionner les diverses municipalités de cette ville pour obtenir leurs souscriptions à cette compagnie, qui, nous le croyons, si elle est bien administrée, donnera un nouvel élan au commerce de notre port, contribuera à développer les ressources du commerce et de l'agriculture de cette partie des Etats-Unis et augmentera de beaucoup la valeur des propriétés taxables dans cette ville, ainsi que dans tout l'Etat.

Nouvelle Orléans 21 novembre 1836.

Thos Urquhart,	A & Z Cavalier
James Dick,	Rountree & Godwin
Martin, Pleasant & co,	Bernoudy and Dufillo
W Watt & co,	J Le Carpentier
Boit & Steever,	Lobdie & Jacquelin
S Millaudon & co,	O'Duhigg & Chategnier
Saml Locke & co,	Robt Laytore
Turner and Woodruff,	Gasnet, Parrish & co
Furguson & Hall,	Geo P Bowers
V David,	Fred'ck Frey & co
Carrière, Daran & co,	C Adams jr
Richd 1. Banker,	Wilcox, Anderson & co
Kohn, Darran & co,	Maunsel, White & co
Burke, Wau & co,	Bullit Shupp & co
R O Pritchard,	Caruthers, Harris
H & W Hopkins,	Buchanan, Hagen & co
Seamen Field,	Brander, M'Kenna & Wright
Henderson, & Gaines,	
W F & E D Hyde & co	A H Wallace & co
Hyde & Goodrich	E Yorke & Brother
M & R Mullen	E Johns & co
Hyde & Gleisses	T R Hyde & Brothers
Giles Babcock & co	Freret & Brothers
Peet & North	Saml Herman & Son
T E Wagoner & co	Coit & co
Rutherford & Metcalf	Samuel J Peters
Bridge Yose & co	J W Zacharie
R & J Curell	E Sainet
F Gillet & co	L Chabert
Gaston Bruslé	Slocomb, Richards & co
Ja's Callas & co	Lee & Hardy
Buckner, Stanton & co	S F Hobson & co
Kennedy Durrell & co	T Kitty Smith
Pilsque & Le Beau	M S Cucultu, Lapeyre & Co
Livaudais, Charbonnet & co	Grey, Durrive & co
T Roberts & co	Lawrence & Legendre
Benj Levy	E L Bernard
Harrison, Brown & co	S Thompson & co
Lambeth & Thompson	G Legendre
Whiting & Slark	J B Plauche
A H Nathan	George Green
W Bogart	Hedge, Oxnard & co
Kirkman Rosser & co	S High
E Bower & co	F Perret & Gally
T Mossy	J Lallande
J Minturn	A Mervin
Jas Kettles & co	A Prieur
Steph Henderson	J C de St Romes
A S Page	J W Stillwell & co.
Hermann Briggs & co	J L Florence
P J Tricou	F Puttpain
A Hodge jr	James Reed & co
A W & K M Hains	M'Donnel & Briscoe
James Armour	S W Oakey & co.
A & Z Cavelier	Whitmore & Blair
Joos Press & Son,	Fernandez & Whiting
Victor Guimaire et	Victor Vignaud
E. Herbault,	A. Bodman & co
Durivier & Woodlief,	G Cannaux
Dufour Frères,	Durand et Usareau

[illegible] Pour [illegible] ... partira mercredi à 4 heures de l'après midi. Ce steamboat a de beaux emménagemens.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
GALLOWEY & BOUDOUSQUIE,
30 nov 21, rue de la Commune.

POUR LA HAVANE—Le brick CAROLINE, capitaine Hughes, partira positivement demain, et peut prendre 160 barils à fret. Pour les conditions, s'adresser à bord, ou à
30 nov J. PRATS & FILS.

Pour Baltimore.—Le bon brick fin voilier TWEED, capitaine Robinson est prêt à recevoir du fret; il se rendra à la cote si l'on le désire. S'adresser à
30 nov L. H GALE.

Pour le Havre—Le beau navire A1 RUSSELL, capitaine Robbins, peut prendre 150 à 200 balles de coton et il sera expédié sans délai. Pour conditions ou passage s'adresser à
LEVI H GALE,
30 nov No. 93, rue de la Commune.

Pour Liverpool—Le navire A1 fin voilier GEORGIA, capitaine Schaekford, demande à prendre 250 balles de coton pour compléter son chargement et il sera expédié de suite. Pour le fret ou passage s'adresser à
30 nov L H GALE, 92, rue de la Commune.

Le navire TACITUS, venant de Liverpool, est en déchargement vis à vis la halle aux légumes. Les consignataires sont priés de passer leurs permis et recevoir leurs marchandises. 30 nov

AVIS—Ni le capitaine, ni les consignataires du navire McLellan, ne paieront aucune dette contractée par l'équipage du dit navire. 30 nov

AVIS—Les consignataires de marchandises par le McLellan, du Havre, sont prévenus qu'il a commencé son déchargement vis à vis le bureau No. 261. Ils sont priés de venir les recevoir au débarquement vû qu'aucun colis ne sera livré sans un reçu, et les marchandises qui ne seront pas enlevées seront emmagasinées, pour le compte des propriétaires.
30 nov

SALLE D'ORLEANS.

MESSIEURS les commissaires des Bals de Société, sont priés de se réunir dans la dite salle, vendredi soir, à 6 heures.
Par ordre.
30 nov E. BERTUS.

A UNE assemblée des souscripteurs des BALS de Société, qui doivent se donner à la Salle d'Orléans, les personnes dont les noms suivent ont été nommées COMMISSAIRES pour la saison:

Messieurs,

Chs. Massieux,	Chs. Delery,
E. Ganucheaud,	A. Dubuc,
D Bouligny,	P. Blancque,
O. P Jackson,	Thos. Hunt,
L. Prévost,	J. Livaudais,
O. Labatut.	L. Sévé.

Un comité d'admission de quatre membres a été nommé et se réunira tous les dimanches à midi.
Membres du comité—MM. Charles Massieux, D. Bouligny, Charles Delery, P. Blancque.
Le premier bal se donnera le 14 décembre et successivement tous les mercredis.
Par ordre du comité.
28 nov—3 E. BERTUS.

Compagnie de la Banque du Gaz, 29 novembre 1836.

UNE élection de 11 directeurs aura lieu conformément à la 11ème section de la charte, lundi, 2 de janvier prochain, à la maison de Banque, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi.
30 nov J W HOUSTON, caissier.

MR. VAUDECHAMP, peintre de portraits, est de retour à la Nouvelle-Orléans. Son domicile est toujours chez Mr Frenaux, libraire, rue Royale, no. 163, près celle Toulouse. 30 nov—3

Changement de Domicile.

Levi H. Gale a transporté son bureau de la rue St. Charles, no 16, à la rue de la Commune no 93.
30 nov

UNE famille créole dans laquelle le français et l'anglais sont parlés, désire prendre quelques pensionnaires; elle peut aussi loger quelques personnes, la table est parfaite. S'adresser au no 85 St. Pierre.
30 nov—4

R. GORRANT, arrivant de France a l'honneur de prévenir messieurs les tailleurs et habitans de cette ville, qu'il offre à la vente en gros et en détail, des draps, des casimirs français, première qualité, et des tapis de tables et de pianos. Ces articles seront cotées à des prix très modérés.
Son magasin est ouvert rue Royale entre Toulouse et St Pierre, no. 174. 30 nov—3

57 Barillets Beurre de l'Ouest, en débarquement et à vendre par
HENRY, LATAPIE & Co.
30 nov 63, Vieille Levée

BŒUF du Missouri—Un lot de mess Bœuf de Missouri en demi baril, à vendre par
HENRY, LATAPIE & Co,
30 nov 63, Vieille Levée.

PETIT NEGRE EGARE.

UN jeune nègre de dix ans, appartenant à Mr. Saint Amand, de la paroisse St Charles, est venu en ville avec le soussigné, il est sorti de son magasin hier soir, et il est probable que ne connaissant pas la ville, il s'y sera égaré. Il était vêtu d'un capot de couverte, d'un gilet et d'un pantalon de cotonnade; il se nomme Laurent. A. L. BOIMARE,
... bons gages. S'adresser rue Condé, No. 43.
30 nov—3

FOIN, Maïs, Avoine & Bran—Un assortiment reçu et à vendre par
L. A. LEMOYNE & Co,
30 nov 83, rue Julie.

Succession de G. A. Costaux.

LES personnes qui ont des réclamations à faire contre la dite succession de feu G. A. Costaux, des Natchitoches, voudront bien présenter leur comptes duement assermentés à Mr
AMBROISE SOMPEYRAC,
30 nov—10 aux Natchitoches, agent des héritiers.

WHISKEY—100 barillets, en bon ordre pour expédier, à vendre par
L. D. C. WOOD,
30 nov 22, rue Poydras.

FARINE—80 barils Farine de belle qualité, en débarquement du bateau à vapeur Heroine, et à vendre par L. D. C. WOOD,
30 nov rue Poydras, no. 22

PORC—75 barils mess et 30 do prime en débarquement d'un chaland et à vendre par
30 nov J LANDIS, 14, rue Poydras

EASTMAN & Frères, Vieille Levée, no 30, reçoivent en débarquement et ont en magasin:
125 barils rum, Nlle Angleterre,
120 caisses de citrons,
850 do cigarres de la Havane,
1000 do do américains,
200 pièces toile d'emballage d'Ecosse,
20 demi pipes eau de vie,
8 pipes genièvre de Hollande,
65 barils sucre de la Louisiane. 30 nov

CAFE de la Havane—200 sacs café vert de la nouvelle récolte, et de première qualité en débarquement de la goëlette Dunton & Son et à vendre par
nov 30 HARROD & QUARLES, 24 Douane.

Marchandises sèches—Flanelles, grosse flanelle pour doublure, courtepointes, couvertures, indiennes françaises et anglaises, bombazettes, mérinos et circassiennes, bas de soie et coton pour dames, demi bas de laine pour hommes, satinets et cassinets, en débarquement du navire Nashville et à vendre par
30 nov ANDREWS & BROTHERS, 19 Chartres

ANIMAUX EPAVES.

UN CHEVAL sordile, marqué ɔ ʃ.
Un do. alezan, sans marques apparentes, ayant une blessure sur le dos.
Une Vache noire sans marques apparentes, le ventre blanc.
Une Vache châtaine, marquée R. A.
Un Taureau rougeâtre, les deux oreilles coupées, ayant de très petites cornes.
Une Vache châtaine, grandes cornes, le bout coupé ayant une étampe indéchiffrable.
Une Vache blanche, tête rouge, ayant le bout de la corne gauche cassé, et sans étampes apparentes.
Une Vache rouge et dos blanc, une oreille coupée et sans étampes apparentes.
Une Vache rouge, dos blanc, une oreille coupée, et sans étampes apparentes.
Si les dits animaux ne sont pas réclamés d'ici au 8 Décembre prochain, ils seront vendus le dit jour à 10 heures du matin, au lieu du dépôt, chez Mr. Lacostière Labarre.
30 nov—2s R. BEAUVAIS, syndic.

Loterie d'Alexandrie D.
Tirée à Washington City, le 24 Novembre.
GROS LOTS.
$50,000, 20,000, 10,000, 5,000, 4,000, 3,190, 3,000, 2,000; 50 de 1,000; 50 de 500, &c. &c.
Billets $10; moitié 5
Les ordres seront reçus promptement en s'adressant à YATES & M'INTYRE,
29 nov—3 Nouvelle-Orléans.

EL Signor Louis Ravaglion, premier tenor de l'Opéra Italien, de retour à la Nouvelle Orléans, a l'honneur de prévenir le public qu'il donnera des leçons de chants avec accompagnement de piano. S'adresser au bureau des billets du Théâtre St. Charles. 29 nov—3

Banque de Commerce,
Nlle Orléans, 29 novembre 1836.

TRAITES à vue sur New York, à vendre à cette institution
29 nov ED. DUPLESSIS, caissier.

Soieries et Nouveautés.

MESSRS. BINOCHE FRERES ont l'honneur de prévenir les dames qu'ils ouvriront cette semaine, un nouveau choix de soieries et autres articles de nouveautés qu'ils reçoivent par l'Olympia.
29 nov 132, rue Royale près la rue St. Louis.

MADAME PEPIN FOUCAUD, de Paris, ayant reçu par les derniers arrivages de France, un superbe assortiment de Bijoux les plus modernes et du meilleur goût, prévient les dames de la Nouvelle Orléans, qu'elle ouvrira son magasin le samedi, 19 novembre, au no 63, rue Ste. Anne, près la librairie de l'encoignure Royale. 18 nov—3, lpe

AVIS—Abraham Jacobs, rue Gravier, no 20, a l'honneur d'informer le public qu'il paie le plus haut prix pour le linge et habillemens rejetés.
Il continue à dégraisser les habillemens de manière à plaire et à bas prix. 29 nov—3

UN professeur d'anglais retenu en plusieurs établissemens de la ville et qui sait parler français désire donner des leçons particulières. S'adresser à sa résidence, rue Julie, no 101, ou au bureau de cette feuille. 29 nov 3

[illegible]—Un monsieur américain et sa dame désirent trouver logement et pension dans une famille française où l'on parle principalement ou entièrement la langue française. Une famille retirée serait préférée, et ils ne tiennent pas d'ailleurs ... à des conditions agréables. Adresser boîte 231, bureau de la Poste 29 nov—3

[illegible] ... Terre, situé au faubourg Franklin, entre les rues Urquhart, Gironde, la Promenade des Champs Elysées et la rue Marigny, touchant à la belle propriété de Mr Frédéric.

Le No 14, a 30 pieds 4 pouces 6 lignes face à la Promenade des Champs Elysées, sur 148 pieds 10 p. 6 lignes de profondeur.

Le no. 14, a 32 pieds, 2 lignes face à la rue Marigny, sur 141 pieds, 10 pouces 6 lignes de profondeur du côté de la rue Girod.

Conditions de la vente: 4, 8 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente chez L. T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 30 nov

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu samedi, 3 Décembre, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Deux Terrains au faubourg Tréme, désignés sous les nos. 21 et 30; le no. 21, mesure 45 pieds de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 160 pieds, et 160 à la rue des Marais. Le no, 30, mesure 45 pieds de face à la rue Villeré, sur une profondeur de 160 pds. le tout mesure française.

Conditions—Les acquéreurs se mettront au lieu et place du vendeur pour payer la somme de $1750 en trois billets datés le 5 Mai 1836, à 18 mois, l'un de la somme de $875, et les deux autres chacun de la somme de $437 50, la balance un tiers comptant, et le reste à 2 et 3 ans du jour de la vente.

Actes de vente chez J. Mossy, not. public, aux frais de l'acquéreur. 30 nov

PAR M. BARNETT, Sr

IL sera vendu samedi, 3 décembre, à midi, à la Bourse de Hewlett:

Les esclaves suivans qui ne sont vendus que pour cause de départ.

Le nègre nommé Thomas, âgé de 31 ans, depuis 3 ans dans le pays, parlant l'anglais et un peu le français, bon matelassier et cocher; le nègre rapporte à son présent maître $500 par an.

La négresse Maria, femme de Thomas, âgée de 27 ans, depuis 7 ans, dans le pays, parlant français et anglais, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière pour une famille avec son enfant, Marcelin, âgé de six ans.

Tous ces esclaves sont vendus avec pleine garantie contre les vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: Six, douze et dix huit mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque.

Actes de vente pardevant Félix De Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 30 nov

PAR M. BARNELT, Sr

IL sera vendu samedi, 3 décembre, à midi, à la Bourse de Hewlett:

Un superbe terrain situé au faubourg Marigny, avec les bâtisses qui se trouvent dessus le terrain mesure 30 pieds 9 pouces sur la rue des Français sur une profondeur de 84 pieds. Il existe sur ledit terrain une maison neuve composée de quatre appartemens, chambre doublée en briques, cuisine, puits, etc, le tout bien fini. Le terrain est dans l'ilet borné par les rues des Français, des Bons Enfans, rue d'Amour et la Promenade des Champs Elysées.

Les personnes qui désireraient acheter cette propriété feraient bien d'aller l'examiner avant le jour de la vente. Le plan est exposé à la Bourse. 30 nov

PAR JOSEPH LE CARPENTIER

IL sera vendu mercredi, 30 novembre 1836, à dix heures précises du matin, à son magasin d'encan, pour clore une facture: un assortiment de linge fait; 4 caisses de pétards. 30 nov

PAR JONAS ROBESON & Co.
Marchandises sèches, linge fait, &c.

IL sera vendu jeudi, 1er décembre, à 10 heures, une quantité de marchandises, habillemens et linge fait. De plus, un coffre de fer. 29 nov

PAR J. B. BLACHE

IL sera vendu samedi, 3 Décembre, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra,

Sacs Café de la Havane et 4 sacs do de Java, importés et avariés à bord du navire Europe, capt. Drummond, venant de New York. 30 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Vente de Marchandises Sèches continuées.

AUJOURD'HUI, sans aucune réserve, rue de Chartres, No. 14, la vente commencera à dix heures précises.
Les conditions sont très avantageuses. 31 nov

PAR T C CASH & Co
Rue du Camp, no 44.
Vente en colis de marchandises sèches

IL sera vendu jeudi, 2 de décembre prochain, à 11 heures du matin:

150 colis marchandises sèches convenables pour la saison, et consistant en toile écrue à chemise et à draps de 7/8, 4/4, 5/4 et 6/4; idem blanche à bas prix; indiennes, indiennes à beaux dessins, do à meubles, guinga rayé en couleurs et pour le deuil, étoffe pour doublure, flanelle, couleurs assorties; linsey bleu et rouge; coton de Lowell, uni et croisé; grosse toile, couvertures, bretagnes, &c. L'on peut examiner ces marchandises et en obtenir un catalogue le jour précédent la vente.
Conditions à la vente. 29 nov

Banque de Carrollton.

CETTE institution achète des traites françaises.
29 nov J NICHOLSON, caissier.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la première Municipalité, avis est donné que Mercredi 30 du courant, à midi, au bureau de la Mairie, il sera procédé à l'adjudication au rabais, en quatre ... de la dite Municipalité, lesquels sont situés entre les rues Orléans, Ste. Marie, Claiborne et Derbigny.
21 nov D. PRIEUR, maire.

MAIRIE de la Nlle. Orléans.—Conformément aux ordonnances du conseil de ville, la ferme des différentes halles de la ville et celle des pirogues seront adjugées au plus offrant et dernier enchérisseur, lundi 5 décembre prochain, à midi, au bureau du maire.
nov D. PRIEUR, maire.

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.

LE prix de la farine fraiche est aujourd'hui de neuf piastres vingt cinq sous le baril; d'après le tarif les boulangers donneront pendant la semaine prochaine, à partir de lundi 21 du courant, 33 onces de pain pour un escalin. Les pains de trois pour un escalin devront peser 25 pour cent en sus.
20 nov— D. PRIEUR, maire.

UN jeune homme gradué dans un collège célèbre et qui a toujours obtenu du succès dans son genre d'enseignement sanctionné par une longue expérience, dernièrement directeur d'une institution littéraire, désire une place de professeur. Il donnera de bonnes informations; il s'emploierait de préférence dans une institution recommandable. S'adresser à M. N. au bureau de l'Abeille 25 nov—7

25 Piastres de Récompense.

IL a été volé dans ma cour il y a quelques nuits, une jolie Chienne ratière, noire et jaune. Je donnerai la récompense ci-dessus pour la chienne ou le voleur. CUTHBERT BULLITT,
26 nov—4 rue St Charles

Seawell & Reid,
AVOCATS A LA MOBILE.
24 nov—3 m (Ala.)

EN débarquement du navire Olympia, venant du Havre: 50 caisses de 12 bouteilles vin de Champagne Ay mousseux, provenant de l'ancien vignoble de la famille impériale; 11 caisses truffes, à vendre par
J B DOLHONDE,
26 nov—4 no 14, rue St. Louis.

D. ISRANG et Co. ont transporté leur fabrique d'habillemens Rue St. Pierre No. 21.
28 nov—6 D ISRANG & Co.

SUCRE.—200 boucauts de 1re. qualité à vendre sur l'habitation par J. V. GOURDAIN.
26 nov Allée de l'Exchange No 2

200 Aux Habitans Sucriers.
Boucauts à sucre, douves en chêne et bien faits, à vendre par
CHS. HARROD,
28 nov—6 Encoignure des rues Royale et Canal.

AVIS.—Je préviens le public que mes affaires ayant été très négligées par mes agents; à dater de ce jour, nul compte ne sera réglé que par moi, et que tout billet portant ma signature ne devra être reçu que de ma main. Veuve DE CASTANEDO.
26 nov—8

AVIS est par le présent donné aux Négocians et autres personnes de faire enlever dans le delai de quatre jours les objets suivants encombrant la levée de la Troisième Municipalité, gênant considérablement le chargement et le déchargement des navires amarés dans le port de la Troisième Municipalité:

Un tas de plâtre, débarqué du Navire			Moro Castle;
Pierres de granits	"	"	Cumberland;
Pierres à paver	"	"	Agenora;
Curbstones	"	"	Majestic;
Barrils de vin	"	"	Europe;
Barrils de vin	"	"	Globe;
Barrils et caisses de vin	"	"	Bordeaux P'kt
			Arendal;
Barils de charbon	"	"	North Star;
Tuyaux en fer	"	"	Benj Morgan;
Granits	"	"	Empire;
Pierres à paver	"	"	Caledonia.

Sous peine d'être condamné à une amende de vingt cinq piastres et de les voir transportées à leurs frais aux lieux de dépôts de la Municipalité.
28 nov—4 J R VIENNE, Wharfinger.

COMPAGNIE D'AMELIORATIONS
Du faubourg Franklin.

VENDREDI prochain 2, décembre, une élection de cinq directeurs de ladite compagnie sera tenue rue Condé No. 22, au bureau du soussigné, entre neuf heures du matin et trois heures de l'après midi.

L'élection sera présidée par trois commissaires; chaque action de 100 piastres donnera droit à un vote. Les actionnaires qui n'auront pas payé leur 10e. sur chaque action, et souscrit leurs billets avant le dernier moment de l'élection n'auront point le droit de voter.
J F. PEPIN,
28 nov—5 Président de la commission

EAU-de-Vie.—45 demi pipes Eau-de-Vie de Rochelle, ayant droit au draw back.
A vendre par LEE & HARDY,
29 nov—3 Rue du Canal

AVIS.—Les acquéreurs des terrains à Carolton, vendu par moi, à l'encan, le 9 courant, sont notifiés que les actes de vente sont prêts à être signés au bureau de J. B Marks, not pub; il sont en conséquence requis d'avoir à se conformer aux conditions de la vente, faute de quoi les dits lots de terre seront, après l'expiration de six jours, à partir de cette date, seront annoncés pour être vendus à leurs risque et périls.
JOHN M. BACH.

Société Hibernienne de la Nlle Orléans.

UNE assemblée de la société aura lieu à la chambre du comité à l'arcade, rue des Magasins, jeudi 1er. du mois de décembre prochain, à sept heures du soir. CONNOLLY LEPPER,
29 nov—4 Secrétaire.

A VENDRE par Harrod & Quarles—50 demi pipes Eau de vie de Gaonnet; ... paniers Huile d'olive; ... pipes Eau de vie; en débarquement de l'Emilie Gabrielle. 30 nov

[illegible] ... 1836, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins.
Vingt deux lots de terre,
situés dans l'ilet formé par les rues Girod, du Cirque, John et Julia.

10 LOTS DE TERRE.

Les lots nos 1 et 10 font face à la rue du Cirque.
Les lots nos 1 et 4 mesurent chacun 25 pieds 9 pouces de face, 25 pieds 9 pouces sur le derrière, et 160 pieds de profondeur.

Les lots nos 5 et 9, mesuront chacun 25 pieds de face, 25 pieds sur le derrière et 100 pieds de profondeur.

Le lot no 10 est une encoignure qui mesure 25 pds de face à la rue du Cirque, 25 pieds sur le derrière, et 160 pieds de profondeur à la rue Girod;

12 LOTS DE TERRE.

Les lots nos 11 et 15 font face à la rue Girod et mesurent 24 pieds 10 pouces de face à la rue Girod, sur 160 pieds de profondeur.

Le lot no 16 est une encoignure, qui mesure 24 pds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Girod, 24 pieds 5 pouces et 4 lignes sur l'arrière, par 160 pieds de profondeur sur la rue St John.

Le lot no 17 mesure vingt quatre pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue St John, 24 pieds 4 pouces et 4 lignes sur l'arrière, sur une profondeur de 148 pds 8 pouces et 3 lignes d'un côté et 148 pieds 7 pouces et 10 lignes.

Le lot no 18 mesure 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue St John, 24 pieds 4 pouces et 4 lignes sur l'arrière, et 149 pieds 7 pouces et 6 lignes d'un côté et 148 pieds 7 pouces et une ligne de l'autre.

Le lot no 19 mesure 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue St John, 24 pieds 4 pouces et 4 lignes sur l'arrière sur une profondeur de 148 pieds 7 pouces et 1 ligne d'un coté, et 148 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à l'autre.

Le lot no 20 mesure 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue St John, 24 pieds 4 pouces et 4 lignes sur l'arrière, sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces et 8 lignes d'un côté et 148 pieds 5 pouces de l'autre.

Le lot no 21 mesure 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue St John, 24 pieds 4 pouces et 4 lignes sur l'arrière, sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces d'un côté, et 148 pieds 5 pouces 3 lignes de l'autre;

Le lot no 22 mesure 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue St John, 24 pieds 4 pouces et 4 lignes sur l'arrière sur une profondeur de 148 pieds 5 pouces et 3 lignes d'un côté, et 149 pieds et 4 lignes de l'autre;

Les lots nos 1 et 10 font face à la rue du Cirque, et lots nos 17 et 22 ont une allée sur l'arrière de sept pieds de large, en commun avec lesdits lots les lots nos 16 et 11, face à la rue Girod, ont une allée de 6 pieds de large en commun avec lesdits lots.

Ces lots ne sont situés qu'à un demi ilet du Canal du Bassin de la Nouvelle Orléans, et comme la rue Julie et la façade du Bassin doivent être pavés, ces améliorations attireront sans doute l'attention des personnes qui désirent placer leurs fonds avec avantage; ces propriétés se trouvent également à une très petite distance du marché du chemin à coulisse de la Nouvelle Orléans et de Carrollton. Ces propriétés sont trop bien connues pour qu'il soit nécessaire d'en donner plus de détail.

Il y a sur une partie de ces lots plusieurs maisons qui deviendront la propriété des acheteurs, proportionnellement à l'étendue de chacun des lots.

Pour les détails on renvoie au plan déposé à l'Arcade, tiré par L. Pilié, voyer.

Conditions: Les acheteurs des lots nos 1 à 10 se rendront responsables du paiement de trois billets sur chaque lot, de la somme de $720 payables le 5 septembre 1837, 1838 et 1839; les acheteurs des lots nos 1 à 22, se rendront responsables du paiement de trois billets sur chaque lot, de la somme de $650, payable le 5 septembre 1837, 1838 et 1839; et le reste un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant L T Caire, not pub. aux frais des acquéreurs. 30 nov—4

Quatre vingt-dix Lots de Terre de valeur et situés dans la rue de l'Esplanade,
PAR ISAAC L. M'COY.
Bureau No. 47, à l'Arcade.

MARDI 6 décembre prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse, encoignure des rues St Louis et Chartres,

90 LOTS DE TERRE

appartenant à Mr Alexandre Milne Sr. et situés dans les rues Esplanade, Claiborne, Robertson, Villeré, Plauché et Columbus; le tout conformément à un plan tiré par Louis Bringier, arpenteur général, et portant la date du 27 septembre 1836, maintenant exhibé à la dite bourse. Ces lots jouissent d'une position qui doit les rendre agréables pour l'érection de résidences particulières. Les grandes améliorations qui se font journellement dans cette partie de la ville, ne peuvent manquer de contribuer puissamment à l'augmentation de leur valeur actuelle.

Conditions—Un quart comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans, en billets portant hypothèque, mais sans endossement.

Les actes de vente seront passés pardevant C. Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs, qui devront passer la vente, et en tous autres points se conformer aux termes et conditions qui y sont mentionnées, dans le délai de quinze jours, à partir du jour de la vente, pour éviter que les propriétés qui leur seront été adjugées ne soient vendues pour leurs comptes et risques. 22 nov—22,23,25,30,4 et 5 déc

PAR THOMAS CASH & Co.

LUNDI matin le 5 Décembre prochain il sera vendu à midi, à la Bourse Hewlett.

SIX lots de terre situés dans le faubourg Marigny; les-dits lots furent adjugés le 21 de Juin dernier à la susdite Bourse et les acquéreurs n'ayant point remplis les conditions de la vente, ils sont maintenant vendus à leur folle enchère.—Comme suit.

Un Lot de Terre, mesurant 40 pieds 11 pouces, 4 lignes de face au Canal Marigny, entre les rues Bagatelle et Union, par une profondeur irrégulier, adjugé à Miranda.

3 Lots de Terre, nos. 1, 3 et 4, dans l'ilet no 100, no. 1, mesure 30 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette, par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur à la rue Vertu, et nos. 3 et 4 mesurant chaque 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur la rue Vertu, entre les rues Annette et St. Antoine, sur 159 pieds 10 pouces de profondeur, adjugé à Bartholomy Laddo.

Et le lot no. 2, dans le même ilet, mesurant 31 pds. 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette, par 127 pieds, 10 pouces 5 lignes, adjugé à Miranda.

Conditions, de la vente: 6, 9 et 12 mois de crédit, à partir du 20 juin dernier, avec hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement. 3 nov—4, lpe

PAR M. BARNETT, Sr.

VENDREDI, deuxième jour du mois de janvier mil huit cent trente sept, à midi, à la nouvelle bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, en vertu d'une commission de John Dutton, juge de paroisse, dans et pour la paroisse d'Iberville, dans cet état, et conformément à un décret de la cour des preuves, dans et pour ladite paroisse d'Iberville, daté du quatorze novembre 1836, il sera exposé en vente publique, pour ce sujet la succession de Martin Imbaux et Irène Joly, décédés, la propriété suivante:

Un certain lot de terre situé dans la Nouvelle Orléans, rue du Cirque, mesurant vingt sept pieds six pouces de face à ladite rue du Cirque sur quatre vingt douze pieds six pouces de profondeur, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et qui en dépendent comme il appert sur le plan qui sera exhibé à la Bourse le jour de la vente.

Conditions—Un tiers payable dans tout le mois de mars; dix huit cent trente sept piastres et un tiers, dans tout le mois de mars 1838, dix huit cent trente-huit piastres et un tiers, dans tout le mois de mars 1839 en billets endossés à la satisfaction du tuteur des mineurs, et payables à la Banque de l'Union de la Louisiane à la Nouvelle Orléans, et garantie par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement à l'échéance, les billets porteront intérêt de 8% pour cent par an jusqu'à ce qu'ils aient été payés. L'acte de vente pardevant Jn Cuvillier, not. pub. aux frais de l'acheteur. 29 nov—4

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu samedi, 3 du courant, à midi, à la Bourse,

Un lot de terre et bâtisses qui sont dessus, situé à l'encoignure des rues Conti et Bourgogne, mesurant 32 pieds 2 pouces 4/6, face à la rue Conti, sur 120 pds. 10 pouces de profondeur.

Conditions: Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à final paiement.

L'acte de vente chez Wm. Boswell, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 29 nov

PAR JOHN M. BACH.

IL sera vendu lundi, 5 Décembre 1836, à la Bourse des Négocians, Royale, à 7 1/4 heures du soir, 250 actions de la compagnie d'Assurances des Négocians; 25 do. compagnie d'Assurances de l'Océan.

Conditions: 4 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur avec intérêt à 8 pour cent par an. 29 nov

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu jeudi, à midi, à la Bourse de Hewlett,

La négresse Agnoage, âgée de 22 ans, dans le pays depuis son enfance, excellente nourrice, bonne domestique de maison, avec son enfant âgé de deux mois, pleinement garantie.

Conditions—4 mois, en billets endossés à la satisfaction.

Acte de vente chez Wm. Boswell, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 29 nov

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu à l'encan, jeudi, 1er décembre 1836, à 4 heures précises de l'après midi, au bassin Carondelet, au bout de la rue Toulouse, douze milliers planches de cypre et bois gras.
Conditions à la vente. 29 nov

PAR JOHN M. BACH

IL sera vendu Lundi, 5 décembre 1836, à la bourse des Négocians, rue Royale, à 7 1/4 heures du soir, six actions de la presse à coton d'en haut, entièrement payées.—Condition, 6 mois de crédit en billet endossé à satisfaction. 29 nov

TERRAINS A MANDEVILLE.
PAR E. TRICOU:

LE huit décembre prochain, il sera vendu à la Bourse Hewlett: 806 Terrains à Mandeville; ces terrains sont dans une situation des plus favorables et méritent d'attirer l'attention des spéculateurs ou des personnes qui désirent passer l'été à la campagne. Situés sur la rue Monroe, au milieu de Mandeville, la rue Monroe est ouverte dans toute sa longueur; une souscription pour établir une route et un chemin de fer qui ira du lac Pontchartrain à la rivière aux Perles, en traversant Mandeville, est à peu près remplie; un acte d'incorporation doit être demandé par les directeurs à la prochaine législature. Ce chemin doit forcément attirer à Mandeville le commerce qui a lieu entre une rivière de 700 milles de navigation et la Nlle Orléans. Sous peu de jours entrera en activité le steam boat que la Compagnie d'Amélioration doit entretenir par sa charte pendant cinquante ans, afin de transporter les passagers à Mandeville tous les deux jours, pour le prix d'une piastre. Tous les terrains en vente sont ... haute, ils sont couverts de chênes et de ... . Le vendeur consent à la restitution des ... autrement. Les termes sont six, ... dix-huit et vingt quatre mois. Si quelques ... veulent acheter la totalité ou partie avant l'adjudication, s'adresser à M. Ducatel ou à Mr. Octave de Armas, notaire, rue Royale.
... sera exposé à la bourse le 29 courant.
... Nov—5 f.